



Communiqué de presse suite au remaniement du gouvernement Hollandais relatif au secteur sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative.

## Fin du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative !

L'abandon dans l'intitulé du ministère des références à l'Éducation Populaire et à la vie associative est un recul. Comme le SNP-JS-CGT l'avait dénoncé en ITC, en groupe de travail et dans sa lettre d'information, l'action conjuguée d'une gestion calamiteuse de la politique de ce champ ministériel et d'un lobbying intensif du CNOSF, a amené vers une modification du périmètre de ce ministère, même si jeunesse et sport figurent encore dans le nouvel intitulé. Cela nous éloigne de la volonté exprimée par les organisations syndicales de rapprocher ces activités d'un grand pôle éducatif.

Pour mémoire, nous rappelons la promesse (une de plus) du candidat Hollande, lors de son meeting de Créteil le 11 février 2012 : « j'ai fixé trois priorités pour une politique sportive : d'abord, autour d'un ministère des sports qui devrait prendre toute sa légitimité intégré dans un grand pôle éducatif... » sans oublier le passage du discours qui dénonçait la réduction des budgets du sport et de la culture en période de crise. À l'époque la CGT avait dit « banco » ! Aujourd'hui qu'en reste-il ? Une austérité renforcée et une absence d'ambition qui laisse le pilotage aux seules instances sportives, elles-mêmes sous la pression de lobbys économiques travaillant à la marchandisation de ces activités

Dans ce contexte, Madame Najat Vallaud Belkacem, en charge précédemment du droit des femmes - reconnu par la CGT- aura beaucoup de difficultés à faire cohabiter intelligemment son rôle de ministre de la ville, du droit des femmes et de la jeunesse et des sports? Et ce n'est pas son allocution à Bourges le 16 mai 2013 qui peut nous rassurer.

Pour le SNP-JS-CGT, cette situation est dangereuse! Il faut revenir aux engagements du président de la république avec un ministère qui ne laisse pas au seul CNOSF, avec les fédérations sportives, CROS et CDOS inexistants, la responsabilité de l'organisation du sport et des activités physiques/sportives en France.

Il faut revoir le projet et donner à ce ministère une véritable administration permettant de déployer une politique publique à la hauteur des enjeux en matière de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative.

Montreuil, le 4 avril 2014

Syndicat National CGT des Personnels	Fédération CGT de l'Education, de la Recherche
Jeunesse et Sports	et de la Culture
<u>snp-js-cgt@orange.fr</u> 06.30.97.99.73	ferc@cgt.fr TEL. 01 55 82 76 12